

Inscription en Seconde au Lycée DURZY

Note aux familles

Dès que vous serez informés de l'affectation de votre enfant au lycée Durzy, vous devrez effectuer une télé-inscription en ligne à l'adresse : www.teleservices.ac-orleans-tours.fr en vous connectant à l'aide de l'identifiant et du mot de passe communiqués par le collège.

Lorsque vous effectuerez cette télé-inscription, il vous sera communiqué les pièces à imprimer et à rapporter pour valider l'inscription de votre enfant aux dates suivantes :

- **Mardi 02 juillet 2019 de 17h00 à 20h00**
- **Mercredi 03 juillet 2019 de 9h à 20h00**

Vous pouvez dès à présent préparer quelques documents nécessaires à l'inscription de votre enfant :

- Copie du livret de famille
- 4 photos d'identité avec nom et prénom inscrits au dos
- Un RIB
- En cas de divorce : un extrait du jugement définissant la garde de l'enfant
- Photocopies des vaccins

Tout dossier incomplet ne pourra être accepté.

Les listes des élèves retenus en option seront publiées sur le site de DURZY avec la liste supplémentaire.

Attention, l'acceptation en option ne présage pas de l'admission au lycée. La notification d'affectation vous sera transmise par le collège.